



I.R.M.A.S

Information RGDP

RGDP (RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES)

“Le nouveau [règlement européen sur la protection des données personnelles \(RGDP\)](#), paru au journal officiel de l’Union européenne, entre en application le 25 mai 2018. L’adoption de ce texte doit permettre à l’Europe de s’adapter aux nouvelles réalités du numérique.”

Source: <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-sur-la-protection-des-donnees-ce-qui-change-pour-les-professionnels>

CNIL.

DANS LE CADRE DE VOTRE PRISE EN CHARGE...

Le GIE IRMAS met tout en œuvre pour être conforme au RGDP.

Certaines données à caractère personnel sont collectées lors de votre prise en charge. La finalité de cette collecte n’a pour seul but de faciliter et d’optimiser la gestion de votre dossier administratif et image.

Le GIE IRMAS vous informe que vos données administratives sont informatisées via un Système d’information Radiologique (SIR) et que vos images du jour et anciennes mises à disposition sont archivées selon la législation en vigueur. Vos données sont consultables uniquement par le personnel habilité à le faire (du GIE IRMAS ou du Groupement) et sous couvert du secret médical. La durée du traitement des données est conforme aux besoins de prise en charge passée, actuelle, et future.

Les solutions logicielles, matérielles, humaines (maintenance et télémaintenance) des sous-traitants du GIE IRMAS (Constructeurs IRM, prestataires informatiques, prestataire archivage de données,...) sont conformes au RGDP. (certifications fournies au GIE IRMAS)

VOTRE CONSENTEMENT EST REQUIS...

La collecte de données personnelles nécessite votre consentement. Ce consentement est tracé et archivé dans votre dossier informatisé du SIR. Vous êtes libre de le refuser, dans ce cas votre prise en charge sera différente. Vous disposez de droits sur ces données collectées d’accès, de rectification, de suppression,...

Devant toute incompréhension, question, n’hésitez pas à solliciter le personnel du GIE IRMAS. Dans certaines conditions, le représentant légal (pour les mineurs) ou médical (prise en charge dans le cadre d’une urgence médicale) sera garant du consentement.

ACTEURS PRINCIPAUX DU GIE IRMAS DANS LE CADRE DU RGDP...

Pour toute correspondance, nous vous remercions d’adresser vos courriers « à l’attention de » :

Responsable de Traitement : Me Isabelle MARTINS, *Directrice GIE IRMAS*

Délégué à la Protection des Données (DPO) : Mr Michel Paret, *Directeur technique GIE IRMAS*